CONDITIONS:

ADHERENT.

Donne sécurité par un prêt à la Banque, payable d'avance [illegible] plusieurs pour le boulet destinée prêter [illegible] trois mois [illegible] semaine, payable d'avance pour toute l'année. [illegible] Ne vendre pas faire payer à un [illegible] à la Nouvelle-Orléans [illegible] Assurance [illegible] découvert [illegible] les compagnies [illegible] payés. Les [illegible] qui voudront [illegible] avantages la [illegible] ci-dessus.

ANNONCE [illegible] pour [illegible] pour la première fois, pour la première insertion, et cinquante [illegible] pour chaque insertion subséquente. [illegible] Les annonces originales [illegible] être payé [illegible] nouvelle annonce. Le [illegible] de DIX lignes [illegible].

ABONNEMENT pour l'année aux annonces [illegible] tissans et personnes tenant magasins de détail, les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, 50$; les autres [illegible] Journaux et Bureaux à vapeur, et les individus de [illegible] [illegible].

Les Annonces des mariages et des [illegible] les articles pour signaler l'ouverture du public [illegible] et immeubles [illegible] meubles, les articles [illegible] de magasin, les annonces de [illegible], &c., doivent payer en tous des annonces.

Les Annonces qui ne doivent [illegible] par les intervalles paiement 50 par cent [illegible] chaque insertion.

Les Annonces qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à [illegible] par autorité de justice, ventes de pénitencier et [illegible], ventes [illegible] Ventes en [illegible] &c. &c., lui seront payés en sus [illegible] et aux prix ci-dessus énoncés.

Les Annonces qui ne portaient pas la date de l'insertion [illegible] publiées [illegible] ne seront [illegible] conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payée d'avance, ou qu'il y ait un responsable.

Les THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, payeront $150.

Les Annonces de candidature à des emplois publics et toute annonce d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

A LOUER

Jusqu'au 1er. de novembre prochain, et à des conditions avantageuses, le magasin no 30, Vieille Levée, occupé jusqu'à présent par Hyacinthe [illegible] Le locataire aura le privilège de le louer pour une autre année, aux mêmes conditions que les [illegible] S'adresser [illegible] A. ROBERT LAYTON.

29 mai—3p No 30, Vieille Levée.

A LOUER—Une belle résidence d'été, à la pointe à Christiane. Le maison est neuve, parfaitement construite et [illegible] vaste [illegible] et un des plus agréables de tout [illegible] Possession immédiate en sous donnée, s'adresser à

A. DELPIT,

31 mai—4 no 119, rue de Chartres.

Demande de Propriété—Les personnes qui ont des propriétés bien situées dans le carré de la ville, et qui désireraient les vendre [illegible] prix raisonnables, trouveront avec facilité leur affaire en s'adressant à

BERNARD DE SANTUS, courtier.

Rue Remparts, entre St. Philippe et Dumaine, vis à vis [illegible].

29 mai—3p&2p

A LOUER—Plusieurs chambres situées en dessus de notre magasin, encoignure des rues de Chartres et Conti.

E. LEFEBVRE & frère.

24 mai

A LOUER ou à prendre à moitié, une maison très commode pour une famille, située sur la route du bayou, avec une petite distance de la rue des Remparts, contenant 9 appartements et galerie [illegible]; il y a sur la ligne un très beau jardin [illegible] des conditions [illegible].

31 mai—5 M. MAHER, 16 rue Poydras.

A LOUER—Une belle maison, rue du Canal, les meubles sont neufs, et on les louera avec la maison à un bon locataire, ou vendra à raisonnable. S'adresser pour renseignements à

ROBINSON & Co.

31 mai—1m rue du Camp, no 45.

A LOUER—Un appartement sur la rue, pour tenir un office, au second étage du magasin no. 38, rue du Camp. S'adresser sur [illegible]

JOHN CROSBY.

Maison garnie à louer à Biloxi. Si elle n'est pas louée, la propriétaire prendra des pensionnaires. S'adresser rue Bourbon no. 31. 22 av—4p&2p

AVIS.

L'HOTEL DE MADISONVILLE, situé dans la ville de Madisonville, (Louisiane,) [illegible] ouvert pour la réception des pensionnaires, et sous la direction de M. J. R. Hamilton, dernier [illegible] de Covington. Sa situation est [illegible] connus pour en faire l'éloge. C'est [illegible] Hôtel, sera bien tenu et que les [illegible] seront meilleures qu'elles n'ont été jusqu'à [illegible].

J. K. HAMILTON.

A LOUER, un magasin rue Bourbon entre St. Louis et Conti, s'adresser à

19 mai R BRUGIER.

Avis de Banques et de Comp.

AVIS—Les livres de souscription au canal de navigation de Lac Borgne seront ouverts le 20 de mai, au bureau de M. F. J. Tixier, rue St. Louis, Bourbon et Royale, sous l'inspection de MM. F. Tixier et L. Devigneaud.

Par ordre des commissaires.

DUVIGNEAUD, secrétaire.

MAGASIN DE L'HOTEL DE LA BOURSE ET DES BAINS [illegible] arrivé par la direction, que le payement des actions se fera comme suit:

Le tiers comptant, et pour la balance les actionnaires tourneront leurs billets pour un vingtième chaque payables de 4 en 4 mois, endossés à la satisfaction [illegible].

J. B. S. ST. AMAND,

15 mai87 Secrétaire protem.

Compagnie de l'Hôtel de la Bourse et des Bains.

EN vertu d'une résolution des directeurs, les livres de souscription au fonds capital de cette compagnie seront ouverts pendant quinze jours (les dimanches exceptés,) à dater du 15 de ce mois, depuis 9 heures du matin, jusqu'à 3 P. M., dans la salle de conseil de la Banque municipalité, sous la surveillance de [illegible] directeurs.

Par ordre de la direction,

J. B. S. ST. AMAND,

10 mars87 Secr. pro tem.

HYDRAULICS—Le public est informé que l'on peut se procurer de l'eau dans les maisons si [illegible] les mois où les tuyaux de la Compagnie [illegible] en s'adressant par écrit à la Banque de Commerce.

2 nov87

LIQUEURS—76 barils vieux Whiskey de Monongahela; 14 de eau de vie de Pêche, 1 pipe genièvre de Hollande, en magasin et à vendre par

P H GALLWEY,

5 juin no 31 rue de la Commune.

VIN—2 pipes et 88 caisses madère des Iles Orientales, d'une douzaine de années; 30 demi-jeroboam, 60 demi-pintes champagne Mousseux de Lincern et Jolly, en magasin à vendre par

P H GALLWEY,

5 juin no 31 rue de la Commune.

SUCRE—47 boucaude, en magasin à vendre par

P H GALLWEY.

CHANGEMENT—C. W. A. Voigt & Co., ont transporté leur magasin de meubles au no 45 rue [illegible], entre Bienville et Dauphine.

5 juin

BILLETS de la Banque des Etats Unis, à vendre ou soumises convenables aux demandeurs. S'adresser à

ROBINSON & Co.

5 juin—4 45, rue du Camp.

BILLETS des banques d'Alabama, Mississippi, Tennessee et toutes autres billets qui ont pas cours à [illegible]

ROBINSON & Co. 45 rue du Camp.

ACTIONS de la Banque des Uniques—65 actions de la Banque des Citoyens, à vendre par

ROBINSON & Co. 45, rue du Camp.

BILLETS—Tous billets dont les banqueroutes suspendu les paiements en espèces, soit du sud ou de l'ouest, seront pris en paiement des marchandises par

ANDREWS & BROTHERS,

No. 19 rue de Chartres.

AVIS—Ayant pris en société depuis le 1er du courant, M. Benjamin H. Green, les affaires seront [illegible] A l'avenir sous la raison de FOURAT et GREEN, qui est dûment autorisé à liquider toutes les affaires non terminées.

MIRIAM A. POLLARD,

[illegible]—3 Par proc. B. H. GREEN.

Les soussignés offrent à vendre par l'Anne Louise [illegible] de Bordeaux: 3 caisses fruits au sirop; 25 [illegible] en deux barriques; 600 bouteilles assortiment [illegible]

LATASTE & BRULATOUR, 16 St. Louis.

RIZ—100 barils nouveaux en prime, pilés-cônés [illegible], à vendre par

G DORSEY, 44 Nouvelle Levée.

SUCRE en boucaude, de première qualité, à vendre

5 juin G DORSEY, 44 Nlle Levée.

WHISKEY—488 barils rectifié et commun, à vendre par 5 juin G DORSEY, 44 N Levée

FARINE—500 barils farine superfine, de la marque de Baker, à vendre par

G DORSEY, 44 Nouvelle Levée.

CAFÉ—400 sacs Rio, à vendre par

5 juin G DORSEY, 44 Nlle Levée.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement [illegible] Anne Louise, venant de Bordeaux, [illegible] Vin rouge, bon ordinaire.

[illegible] de 16 bouteilles.

[illegible] de 16 bouteilles.

[illegible] Bouteilles.

[illegible] Articles d'Objets en osier, tels que Corbeilles, [illegible] à ouvrage, de [illegible] Bassin.

B4. LAUDUMIEY,

Rue de la Nouvelle-Levée, entre Conti et Bienville.

WHISKEY—[illegible] barils de vieux Whiskey de Monongahela, à vendre par

ROBERT H. WHITE,

[illegible] rue Gravier no 34.

MAQUEREAUX—[illegible] barils maquereaux no 3 en débarquement du brick [illegible], à vendre par

ROBERT H WHITE,

rue Gravier no 34.

SAINDOUX—[illegible] barriques de saindoux en feuille en débarquement du bateau à vapeur [illegible], à vendre par

G. DORSEY,

5 juin rue de la Nlle Levée no 44.

Le soussigné, courtier de Paris, patenté en vertu [illegible] de l'honneur de [illegible] à vendre [illegible] d'Ambre rue St. Anne, no. 1. Il peint [illegible] les enseignes, lampes et quinquets.

[illegible]—4 CREVASOL.

Rue Bienville, Anne, encoignure St. Claude.

AVIS—Les soussignés ayant dissous de leurs marchandises, en faveur de M. Thomas Evans, [illegible] sous leur [illegible] de chapeliers [illegible] et ceux qui leur doivent, de régler leurs comptes, et ceux qui leur réclameront à leurs, de [illegible] pour être réglés. Leurs engagements sera pour le moment, rue de Chartres no 85, 1e.

J. EVANS & CO.

GRAND MAGASIN en marchandises sèches [illegible] vendre en bloc des banques qui ont suspendu le payement des espèces.

Andrews et Brothers, qui voyé par les derniers arrivages, un grand assortiment de marchandises sèches, et à [illegible] qu'ils offrent à leur marché pour des billets des banques qui ont suspendu le payement des espèces.

Ceux qui ont des billets des banques non suspendues et marchandises de la [illegible] [illegible] aller à leur magasin rue de Chartres no 19.

5 juin

SEL—Le soussigné offre à vendre par [illegible]

[illegible] 1 lot [illegible]

[illegible] 1 lot [illegible]

[illegible] 1 lot